

4. REPONSES DE L'APPAREIL AUX EXIGENCES PARTICULIERES MENTIONNEES DANS L'INSTRUCTION GENERALE CNIEL IG 04:

41. Exigences générales :

42. Principe de la méthode : principe analytique et modèle(s) de prédiction utilisé(s) :

43. Cadence(s) de l'appareil :

44. Formats des flacons paiement du lait compatibles :

45. Volume de lait pompé par l'appareil pour l'analyse :

46. Identification de l'appareil :

47. Système informatique et version utilisée :

5. INFORMATIONS A FOURNIR :

Le formulaire de demande d'agrément doit être accompagné d'informations sur :

- 1- la société
- 2- l'appareil d'analyse
- 3- le (ou les) paramètre(s) mesuré(s) par l'appareil et sujets à la demande d'évaluation
- 4- l'espèce animale ou les espèces animales dont le lait est susceptible d'être analysé par l'appareil, et qui fera/feront l'objet de l'évaluation
- 5- les produits consommables liés à l'utilisation de l'appareil d'analyse
- 6- la méthodologie d'installation
- 7- la méthodologie d'utilisation
- 8- le principe analytique (descriptif technique détaillé, système optique et fluïdique, modèle(s) de prédiction utilisé(s) et les versions informatiques)
- 9- les performances annoncées
- 10- les conditions ambiantes d'utilisation
- 11- les conditions de préparations des échantillons et des réactifs
- 12- les paramètres et la méthodologie de maintenance
- 13- la méthodologie de nettoyage
- 14- les fiches sécurité des produits employés
- 15- les garanties
- 16- les services après-vente : services techniques, services à la clientèle
- 17- les références quant à la reconnaissance officielle de l'appareil ou à son utilisation dans d'autres pays que la France
- 18- les communications, les études, les publications dont l'appareil fait éventuellement l'objet.

Ces éléments peuvent être déjà contenus dans un **Manuel constructeur**² qui devra dans tous les cas être joint au dossier de demande.

6. COMMENTAIRES EVENTUELS DU CONSTRUCTEUR :

² Documents fournis par les constructeurs d'appareils établissant des recommandations à respecter pour l'installation, l'utilisation, la maintenance et le nettoyage des appareils.

7. DOCUMENTS ANNEXES JOINTS A LA DEMANDE PAR LE DEMANDEUR :



8. VALIDATION PAR LE DEMANDEUR :

Le demandeur s'engage sur la véracité des informations renseignées et transmises au CNIEL.

Fait à :

Le :

Signature :